Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LE CANTON DE VAUD

Juin 2011: la baisse du chômage se poursuit

Affichant un taux de 4.5%, le chômage dans le canton de Vaud diminue de 0.1 point à la fin du mois de juin 2011. Il retrouve une valeur qu'il n'avait plus enregistrée depuis mars 2007. Cette baisse profite plus particulièrement aux professions liées à une forte activité saisonnière.

Le nombre de chômeurs inscrits (1) dans le canton de Vaud enregistre une nouvelle baisse en juin 2011 et s'établit à 15'019, soit 280 personnes de moins qu'à la fin du mois de mai 2011 (-1.8%). L'effectif des demandeurs d'emploi (2) suit la même évolution (-335 personnes) pour se fixer à 21'025 (-1.6%). Il y a un an, le taux de chômage s'élevait à 5.3%.

Durant le mois de juin 2011, les groupes de professions les plus concernés par le recul du nombre de chômeurs sont les "sommeliers, serveurs, cuisiniers" (-50 chômeurs), les "autres métiers du bâtiment" (-48), les "employés de commerce, de bureau, comptables" (-37) et les "maçons, peintres, monteurs électriciens" (-36).

Par rapport au mois dernier, les catégories de population ayant connu les plus importantes diminutions d'effectifs de chômeurs sont les ressortissants étrangers (-266 chômeurs), les personnes sans formation professionnelle (-242), les hommes (-225), les personnes inscrites depuis plus de 12 mois (-148) ainsi que celles âgées de plus de 50 ans (-100).

Sur le plan régional, tous les districts voient leur taux de chômage rester stable ou diminuer en juin. En recul de 0.3 point, le district de la Riviera-Pays-d'Enhaut présente la baisse la plus marquée et voit son taux s'établir à 4.6%. Avec 0.2 point de moins, le district du Jura-Nord vaudois affiche ce mois un taux égal à la moyenne cantonale (4.5%).

A noter que le taux de chômage officiel (4.5%) est calculé sur la base de la population active de l'an 2000 (date du dernier recensement de la population). Le taux de chômage réel du canton de Vaud, calculé sur la base d'une estimation de la population

active actuelle, s'établit à 3.9%, soit un écart de 0.6 point.

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP), n'exerçant aucune activité lucrative au-delà de 6 heures par semaine et immédiatement disponible pour un emploi.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 08 juillet 2011

DEC, Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01 NB : Les chiffres détaillés sont disponibles sur www.vd.ch/emploi (rubrique Statistiques)